flashintervention

PRÉSENTATION

Flash Intervention en bref...

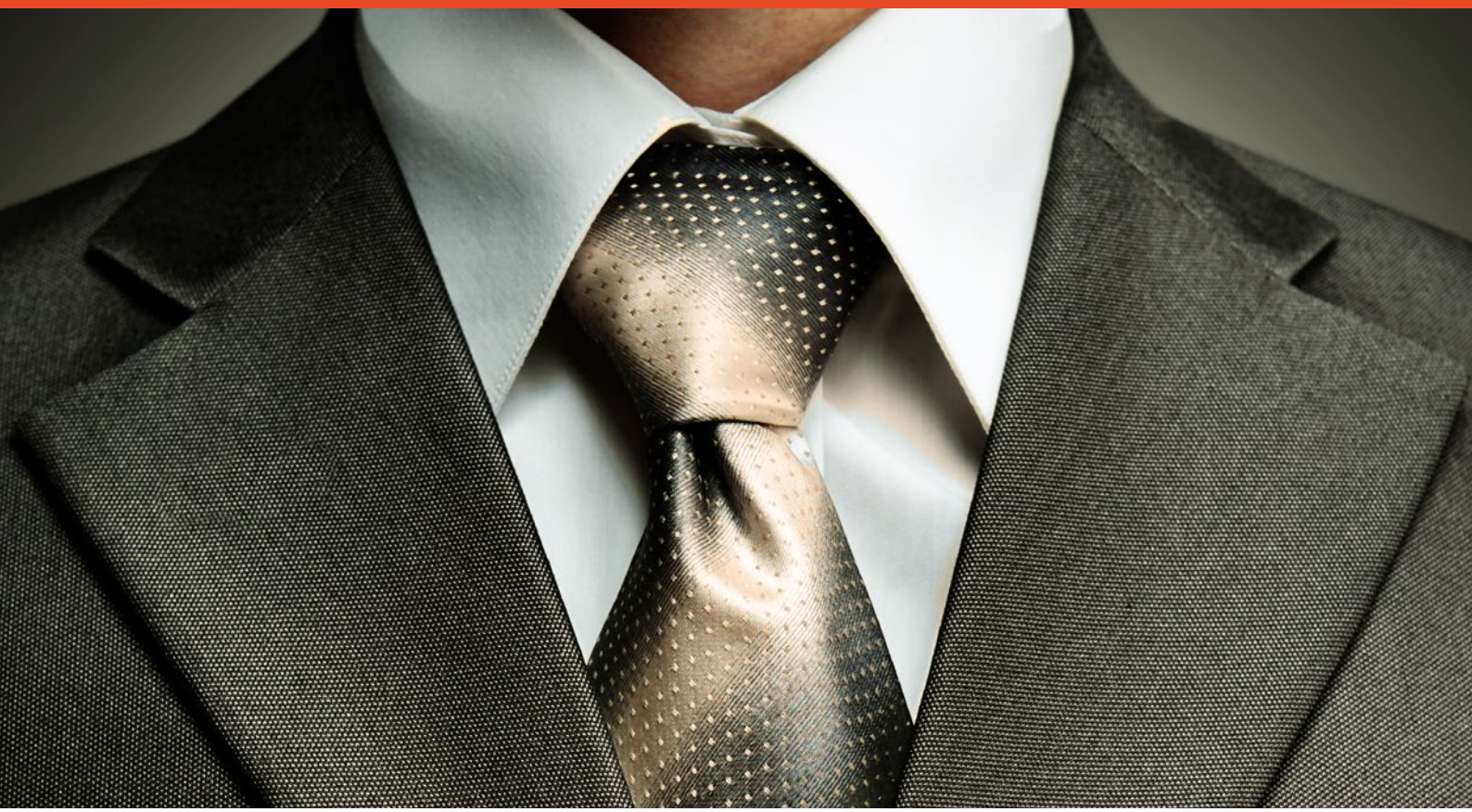

flashintervention

Spécialisée dans le domaine de la sécurité privée depuis 1999, Flash Intervention propose des solutions innovantes et économiques, qui mettent à profit un savoir-faire technique et opérationnel sans précédent en Côte d'Ivoire.

D'importants investissements ont notamment permis à la société de se doter du poste de contrôle le plus performant d'Afrique de l'Ouest, d'un réseau de radiocommunication 100% numérique, de lignes spécialisées très haut débit, ou encore d'une flotte de plus de 80 véhicules. Des atouts majeurs, qui garantissent une réponse extrêmement efficace aux critères les plus exigeants.

Déjà membre de deux associations professionnelles (International Code of Conduit Association - ICoCA, et Groupement Ivoirien des Professionnels de la Sécurité Électronique - GIPSE), Flash Intervention vise désormais la norme internationale de la certification spécialisée en sécurité : ISO 18788.

siège social

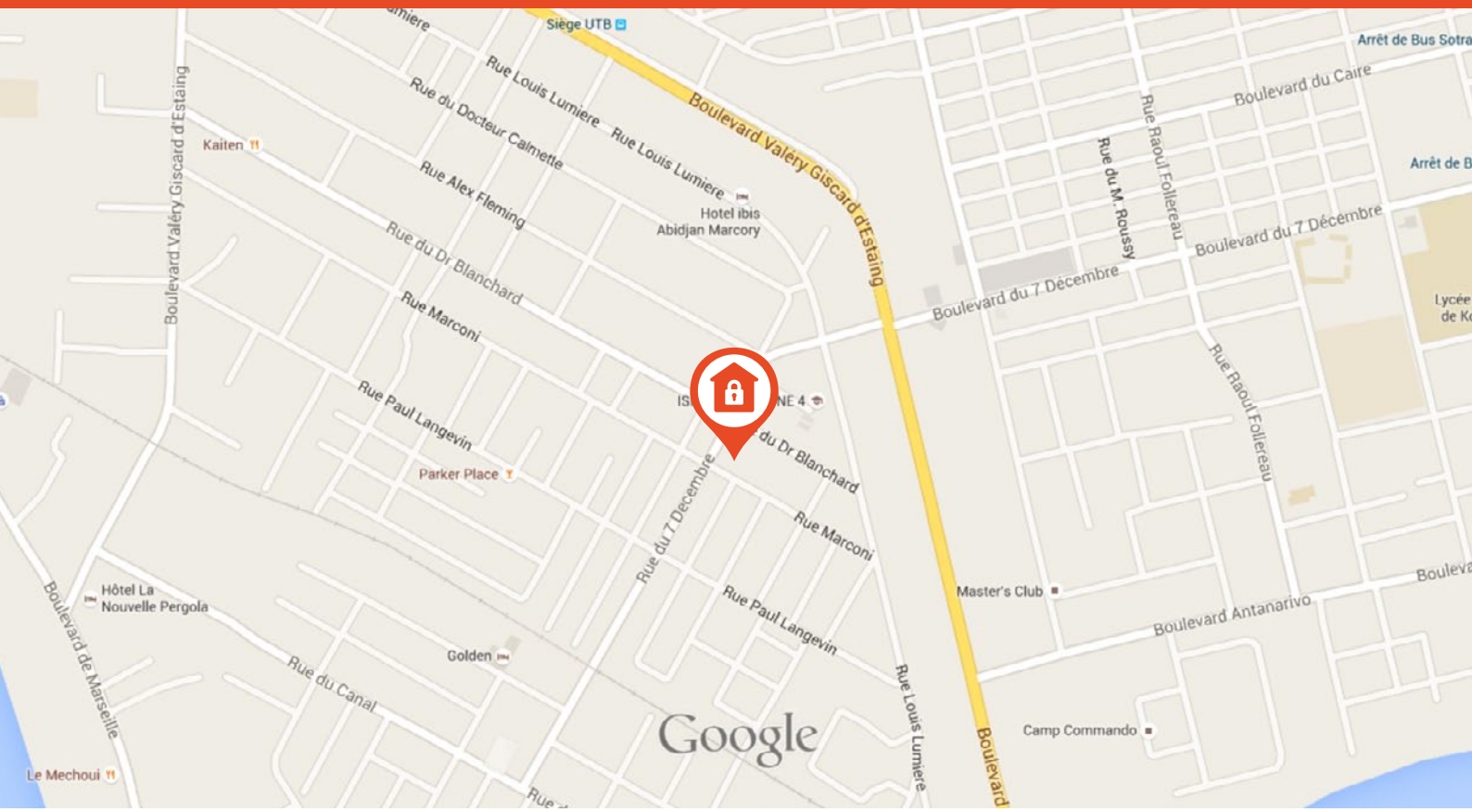

Coordonnées et mentions légales	
Dénomination	Flash Intervention
Forme Juridique	SA au Capital de 100 000 000 de FCFA
Date de Création	1er mars 1999 («Flash Assistance»)
Siége Social	Rue Marconi prolongée / zone 4C
Adresse Postale	28 BP 915 Abidjan 28
Ville / Pays	Abidjan - Côte d'Ivoire
Téléphone	27 21 21 71 71 (lignes groupées)
Email	info@flashintervention.com
Site web	www.flashintervention.com
Effectif	1700
N° Agrément Ministériel	161/MEMIS/CAB du 02 avril 2014
N° de registre du commerce (RCCM)	CI-ABJ-01-2003-B12-01359
N° de Compte Contribuable	0329075 M
Centre des Impôts	DGE
N° d'immatriculation CNPS	91491
Directeur Général	Lilian RIPORTELLA
Directeur Général Adjoint	Alexis TANGALAKIS

organigramme général

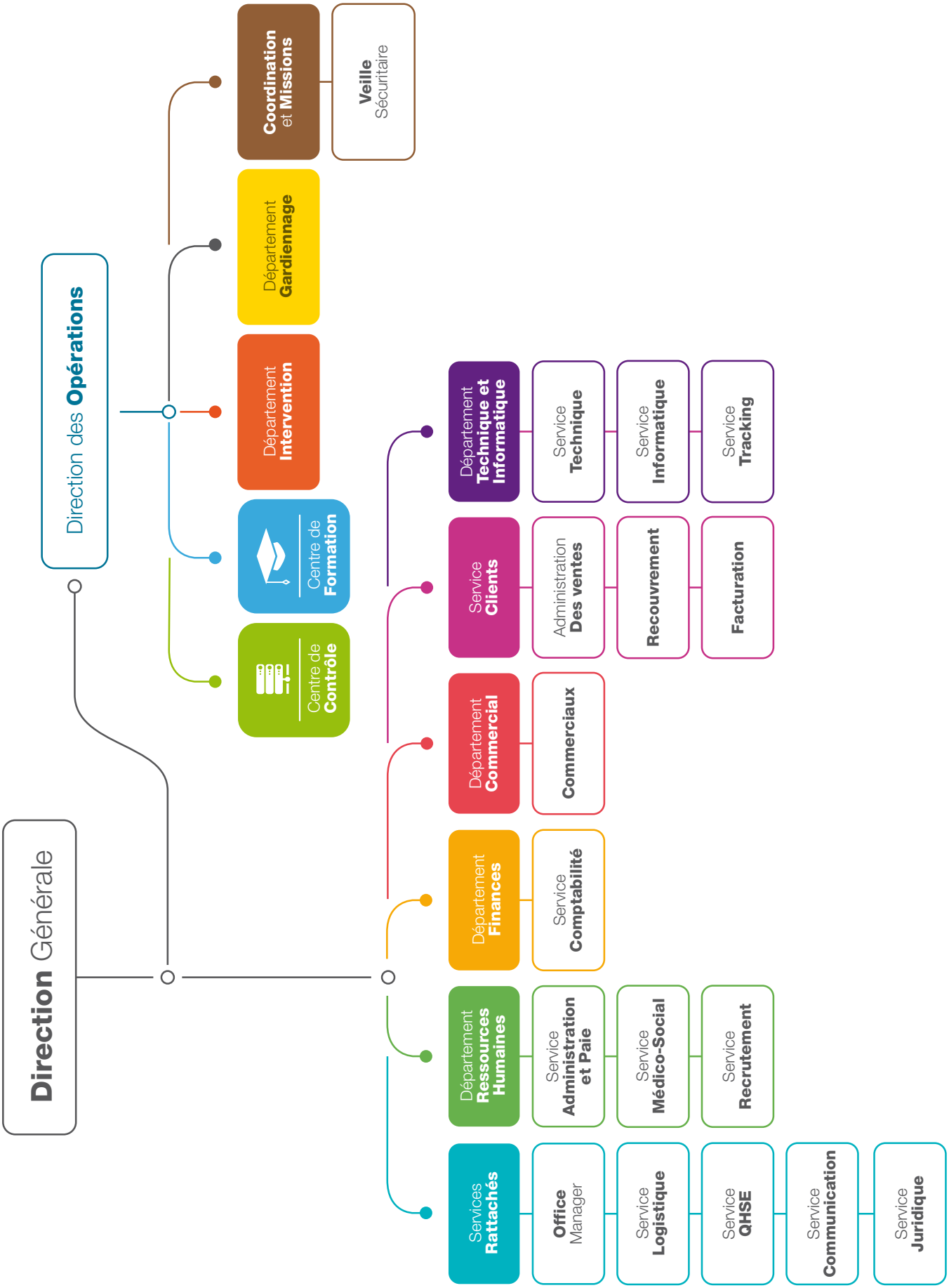

implantations géographiques Côte d'Ivoire

Nous sommes représentés par trois agences à Abidjan, ainsi qu'à Bouaké, Grand-Bassam et Jacqueville. Ces implantations nous permettent de déployer nos équipes sur de nombreuses localités (notamment Yamoussoukro), ainsi que leurs alentours.

ils nous ont fait **confiance...**

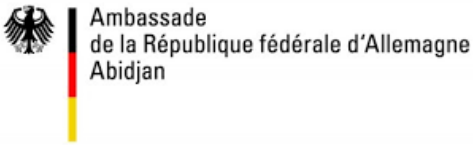

flashintervention
Code de conduite v2.8
ICoCA
International Code of Conduct Association
Le Code de Conduite de Flash Intervention est consultable sur notre site internet : www.flashintervention.com
vous êtes protégé. you are safe.

POLITIQUE

GESTION DES OPÉRATIONS DE SÉCURITÉ

flashintervention

Installée depuis 1999, Flash Intervention est l'établissement de sécurité privée qui propose une offre parmi la plus variée et innovante en Côte d'Ivoire. Attachée à de solides valeurs éthiques, elle développe ses activités avec une exigence constante de professionnalisme et de rigueur.

Elle est un membre fondateur et actif du GIPSE (Groupement Ivoirien des Professionnels de la Sécurité Electronique), et du FENAPEPSCI (Fédération Nationale du Patronat des Entreprises privées de sécurité de Côte d'Ivoire). L'ambition de ces associations est de contribuer à la normalisation du secteur de la sécurité.

Dans ce secteur d'activité, l'humain est au cœur de la bonne exécution des missions. Le respect des conditions de travail, de la condition humaine sont donc naturellement des préoccupations qui requièrent l'attention de la Direction Générale.

Aussi, dès 2019, Flash Intervention a rejoint l'ICoCA, International Code of Conduct Association, une association suisse internationalement reconnue qui prône, dans le monde entier, le respect des bonnes pratiques dans le secteur de la sécurité privée.

Pour formaliser son engagement, Flash Intervention s'inscrit dans une démarche de conformité aux normes ISO[1] 18788 version 2015 et ANSI/ASIS PSC.1[2] version 2012.

De plus, la Direction Générale s'engage à renforcer les ressources nécessaires aux exigences de cette démarche d'amélioration continue.

Enfin, la Direction Générale exige l'implication de tous au déploiement des engagements formalisés par la présente politique.

Abidjan, le 14 janvier 2022

flashintervention DIRECTION GÉNÉRALE BP 15 ABIDJAN 26 Tél. 22 21 21 21

Agrément N° 161/MEMS/CAB du 02/04/2014

Cette démarche implique que Flash Intervention se conforme :

- au Code de Conduite International
- au document de MONTREUX sur les obligations juridiques et les bonnes pratiques pour les Etats en ce qui concerne les opérations de type militaire et de sécurité privée opérant pendant les conflits armés
- aux principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme : mise en œuvre du cadre des Nations Unies «protéger, respecter et réparer» (2011).

Concrètement, cela se traduit par :

- la satisfaction aux exigences applicables (normes, lois, engagements volontaires)
- une culture d'entreprise encourageant chaque salarié à adhérer aux principes énoncés plus haut
- l'identification et la maitrise des risques opérationnels.

[1] ISO : Organisation internationale de standardisation
[2] ANSI/ASIS PSC.1 : Norme de gestion de la qualité des opérations des entreprises de sécurité privées

ICoCA

POLITIQUE

QUALITÉ

flashintervention

Depuis 1999, Flash Intervention, entreprise spécialisée dans la sécurité privée, maintient incontestablement le leadership en Côte d'Ivoire. Avec l'expérience et le charisme de ses fondateurs, l'entreprise, forte d'un personnel impliqué, a développé et consolidé au fil des années une expertise reconnue dans ce domaine.

Dans ce milieu particulièrement concurrentiel et étroitement lié à l'environnement socio-politique local et international, Flash Intervention propose des solutions innovantes avec des niveaux d'exigence élevés.

Pour asseoir sa croissance et mieux satisfaire ses clients et partenaires, l'entreprise a décidé de renforcer la performance de ses services et améliorer significativement la qualité de ses prestations en déployant un système Qualité conforme à la norme ISO[1] 9001 version 2015.

Flash Intervention initie cette démarche pour elle, pour son développement durable mais surtout pour vous, salariés, clients et partenaires. Ce projet nous concerne tous, à chaque instant, et la participation de chacun contribue à dynamiser et pérenniser le système Qualité.

Pour tous les travailleurs de Flash Intervention, la satisfaction de nos clients doit être une valeur partagée.

Pour sa part, la Direction Générale s'engage à satisfaire aux exigences légales, sociales et réglementaires applicables, et à renforcer les ressources nécessaires aux exigences de cette démarche d'amélioration continue.

Abidjan, le 14 janvier 2022

flashintervention DIRECTION GÉNÉRALE BP 15 ABIDJAN 26 Tél. 22 21 21 21

[1] ISO : Organisation internationale de standardisation

Agrément N° 161/MEMS/CAB du 02/04/2014

ICoCA

POLITIQUE

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

flashintervention

INTRODUCTION

Au sein de Flash Intervention, nous nous engageons à respecter votre vie privée et à protéger les données à caractère personnel que nous recueillons à votre sujet.

La présente politique explique quand, comment et pourquoi, nous collectons et traitons vos données personnelles, ainsi que nos engagements, à garantir la protection et la restriction d'accès à ces données.

CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ

Flash Intervention s'engage à conserver secrètes les informations marquées comme «confidentielles», ou toute donnée à caractère personnel échangée pour l'exécution de ses prestations.

Nous nous engageons également à conserver la confidentialité et la non divulgation des éléments sus mentionnés pendant la durée du contrat de prestation et postérieurement à sa rupture par quelque manière et canal que ce soit.

Nous nous engageons à mettre en œuvre toutes les mesures utiles et efficaces pour assurer cette confidentialité et éviter tout accès non autorisé, à l'égard des travailleurs, sous-traitants, fournisseurs et clients.

Flash Intervention garantit que les données personnelles sollicitées dans le cadre de ses activités professionnelles ne sont collectées et traitées que dans la mesure où elles sont adéquates, pertinentes et non excessives à des fins précises, explicites et légitimes.

Nous veillons à ce qu'elles ne soient ni perdues, ni compromises, ni recueillies par des tiers.

Notre devoir est aussi de :

- permettre aux utilisateurs d'accéder aux données qui leur sont nécessaires pour travailler efficacement ;
- sensibiliser tous les acteurs afin d'éviter les scénarios de perte accidentelle.

Agrément N° 161/MEMIS/CAB du 02/04/2014

iCoCA

QUELLES SONT LES DONNÉES QUE NOUS COLLECTONS ?

Si vous êtes un client, nous collectons les données relatives à votre identité, votre position, votre adresse, votre numéro de téléphone, votre adresse électronique, les informations nécessaires à la facturation et toute autre donnée que vous nous communiquez volontairement.

Si vous êtes un collaborateur, nous collectons les données relatives à votre identité, votre numéro de téléphone, votre adresse électronique, les informations relatives aux cotisations sociales, et toute autre donnée que vous nous communiquez volontairement.

Si vous êtes un partenaire ou une organisation dans le cadre professionnel, nous collectons les données que vous nous communiquez volontairement (nom, organisation, adresse électronique, contacts, etc.), et les utilisons pour notre activité dans le strict respect des exigences légales et règlementaires.

COMMENT ET POURQUOI NOUS COLLECTONS ET TRAITONS LES DONNÉES PERSONNELLES ?

Nous collectons et traitons vos données à caractère personnel au moyen de formulaires, en toute transparence et sécurité afin de répondre à des finalités spécifiques et légitimes.

L'ensemble des données collectées est stocké pour la délivrance de nos services, afin d'exécuter les contrats consentis. Nous ne collectons aucune donnée personnelle non nécessaire à la réalisation de nos activités.

Nous ne commercialisons ni ne vendons aucune donnée personnelle, ni ne les divulguons à des tiers à des fins autres.

QUEL TRAITEMENT EFFECTUONS-NOUS ?

Le traitement comprend la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion, l'effacement et la destruction.

QUELS SONT LES DESTINATAIRES DES DONNÉES COLLECTÉES ?

Il s'agit principalement de services administratifs, commerciaux, techniques et partenaires répondant avec nous à des clients pour des prestations de service. Ce sont précisément :

- nos services internes habilités à les traiter dans le périmètre de leurs compétences
- tout service administratif destiné à les recevoir à des fins administratives.

La confidentialité des informations que nous utilisons et le respect du secret professionnel s'opposent à ce que nous communiquions toute donnée ou information concernant une personne physique à des tiers sans le consentement préalable des concernés. Toutefois, la transmission de ces données à des tiers peut être justifiée par certaines circonstances, par exemples :

- la communication aux institutions et aux organismes de droit lorsque celle-ci est prévue, requise et/ou encadrée par la loi
- la transmission à nos sous-traitants lorsqu'elles sont nécessaires à l'exécution des prestations pour lesquelles vous nous avez mandatés.

Agrément N° 161/MEMIS/CAB du 02/04/2014

iCoCA

QUELLE EST LA FINALITÉ DE NOS COLLECTES ?

Vos données personnelles sont utilisées pour plusieurs finalités dont :

- le suivi de dossier de candidature ;
- la relation contractuelle ;
- une réponse aux demandes de collaboration (exécution de contrat et facturation).

QUELS SONT VOS DROITS ?

Toutes les personnes concernées ont des droits en matière de collecte et de traitement de leurs données personnelles, qu'elles peuvent exercer en nous contactant.

Si vous souhaitez exercer l'un ou l'autre de ces droits, merci de bien vouloir nous contacter à l'adresse : info@flashintervention.com

COMBIEN DE TEMPS CES INFORMATIONS SONT-ELLES CONSERVÉES ?

Nous ne conservons vos informations que pour la durée nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Cela signifie qu'elles restent en notre possession tout le temps de notre collaboration.

La durée pendant laquelle nous conservons vos données personnelles est également déterminée par des considérations d'ordre opérationnel et juridique. Nous sommes, par exemple, légalement tenus de conserver certains types de données afin de pouvoir nous acquitter de nos obligations légales et réglementaires (à des fins de santé ou de sécurité, à des fins fiscales ou comptables, etc.).

En matière de données personnelles, vos drois sont les suivants :

- droit d'accéder à vos données personnelles ;
- droit de rectifier, compléter ou de mettre à jour vos informations lorsqu'elles sont erronées ;
- droit de transférer vos données personnelles à une autre entité ;
- droit de demander que nous cessions d'utiliser vos données à des fins de marketing direct (par exemple : abonnement au bulletin d'information ou dans les communications) ;
- droit de supprimer vos données, de vous opposer à leur traitement ou de retirer votre consentement. **Dans ces cas, vous ne serez plus en mesure de bénéficier de l'ensemble de nos services.**

Agrément N° 161/MEMIS/CAB du 02/04/2014

iCoCA

COMMENT PROTEGEONS-NOUS VOS DONNÉES ?

Nous prenons toutes les dispositions nécessaires pour nous assurer que vos données restent protégées contre les atteintes aux données personnelles (accès, modification ou divulgation non autorisées, destruction ou perte illicite ou accidentelle). Le personnel est sensibilité et formé sur l'importance de la protection des données, de la vie privée et du consentement explicite. Il prend les mesures appropriées pour respecter la vie privée, la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles.

QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE VIOLATION DE DONNÉES ?

Au quotidien, nous utilisons les outils technologiques les plus récents pour prévenir les risques en la matière. Mais, en cas de violation ou de vol de données personnelles, nous utiliserons l'ensemble des moyens techniques et organisationnels à notre disposition pour maîtriser et réduire l'impact de cette violation. Nous serons également disposés à communiquer toutes les informations requises aux personnes concernées dans les meilleurs délais.

CONCLUSION

L'utilisation des Informations et données à caractère personnel se fait sous la responsabilité de Flash Intervention et dans le respect de la loi n°2013-450 du 19 juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel. Flash Intervention reconnait la confidentialité des données à caractère personnel et s'engage par conséquent à prendre toute les précautions conformes, afin de protéger la confidentialité des informations auxquelles elle a accès, et d'en empêcher la communication à des tiers.

Abidjan, le 14 janvier 2022

flashintervention DIRECTION GÉNÉRALE 01 B.P. 1515 ABIDJAN 26 Tél : 27 21 21 11 18

Flash Intervention s'engage en particulier à :

- ne pas utiliser les données collectées à d'autres fins que celles prévues par les contrats ;
- ne divulguer ces données qu'aux personnes dûment autorisées, à en recevoir communication, qu'il s'agisse de personnes privées, publiques, physiques ou morales ;
- ne faire aucune copie de ces données sauf à ce que cela soit nécessaire à l'exécution de ses obligations ;
- prendre toutes les mesures conformes pour éviter l'utilisation détournée ou frauduleuse de ces données ;
- prendre toutes les mesures conformes pour préserver la sécurité de ces données ;
- s'assurer, dans la limite de ses attributions, que seuls les moyens de communication sécurisés seront utilisés pour transférer ces données.

Agrément N° 161/MEMIS/CAB du 02/04/2014

iCoCA

POLITIQUE
ANTI-SUBORNATION CORRUPTION

flashintervention

INTRODUCTION

Flash Intervention marque sa détermination à exercer ses activités dans le respect des normes de conduite professionnelle les plus exigeantes et de comportement éthique.

Elle décline dans cette politique ses engagements à la tolérance zéro pour toutes formes de corruption dans lesquelles pourraient être impliqués les employés ou tiers agissant en son nom, d'une part pour des raisons d'intégrité sans aucune compromission et d'autre part, parce qu'elle-même ou ses employés pourraient être tenus responsables d'infractions et passibles de sanctions extrêmement sévères.

Les employés doivent également éviter tout comportement qui risquerait de donner une apparence de corruption.

Ainsi cette politique a pour objectif de :

- partager et faire appliquer ses engagements en matière de lutte contre la corruption ;
- fournir des informations et des règles de conduite afin d'identifier et de traiter les situations de corruption.

TOLÉRANCE ZÉRO

Le professionnalisme, la loyauté et l'intégrité sont exigés dans toutes les opérations et relations professionnelles.
Conformément au droit national et international en vigueur, Flash Intervention ne reçoit ni ne promet, n'offre ou ne donne à aucun de ses partenaires, directement ou indirectement, quoi que ce soit de valeur pour la personne elle-même ou toute autre personne / entité dans le but que la personne concernée exerce ou pas, d'une quelconque manière, ses fonctions officielles.

La prévention, la détection et la divulgation de la corruption sous toutes les formes relève de la responsabilité de tous les employés de Flash Intervention.

SANCTION

Tout employé qui commet une infraction à la présente politique est passible de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à la résiliation de son contrat de travail pour faute grave et donner suite à des poursuites judiciaires.

PROTECTION

Les employés qui refusent d'accepter ou d'offrir un pot-de-vin, qui expriment des soupçons quant à des pratiques répréhensibles commis ou qui seraient commis par un tiers ne doivent pas craindre de répercussions.

Nul ne doit subir de traitement préjudiciable pour avoir refusé de participer à un acte de corruption ou pour avoir signalé de bonne foi un soupçon d'infraction de corruption réelle ou potentielle. Un traitement préjudiciable signifie un licenciement, des mesures d'ordre disciplinaire, des menaces ou autres traitements défavorables.

Agrément N° 161/MEMS/CAB du 02/04/2014

iCoCA

INFORMATION AUX PRESTATAIRES

Tous nos prestataires doivent être informés, dès le début de nos relations commerciales de notre « tolérance zéro» en matière de corruption.

Abidjan, le 14 janvier 2022

flashintervention DIRECTION GÉNÉRALE 01 B.P. ABIDJAN 26 Tél. 27 21 21 21 44

RESPONSABILITÉ ET CONTRÔLE

Chaque employé est responsable de la bonne application de cette politique. La direction générale de Flash Intervention contrôle la mise en œuvre de la présente politique.
Toute personne est invitée à faire part de ses observations à l'adresse électronique suivante : **info@flashintervention.com.**

Scénarii de risques potentiels, « signaux d'alerte »

La liste (non-exhaustive) suivante indique les «signaux d'avertissement» qui peuvent être préoccupants. L'un de ces comportements ou tout autre suspecté doit être signalé rapidement au supérieur et au responsable QHSE :

- un tiers se livre ou est accusé de se livrer à des pratiques commerciales inappropriées.
- un tiers a la réputation de verser des pots-de-vin ou de demander à être payé, d'avoir des «liens privilégiés» avec des agents publics.
- un tiers insiste pour percevoir une commission ou des frais avant de s'engager à signer un contrat ou à effectuer une tâche ou une procédure administrative en notre nom.
- un tiers demande un paiement en espèces et/ou refuse de formaliser un accord d'honoraires ou de commission ou de fournir une facture ou un reçu pour un paiement effectué.
- un tiers facture des frais supplémentaires ou une commission inattendue pour «faciliter» un service.
- un tiers demande une invitation ou un cadeau coûteux avant d'entamer ou de poursuivre des négociations contractuelles ou de fournir un service.
- un tiers exige qu'un paiement soit effectué pour «fermer les yeux» sur les violations potentielles de la loi.
- un tiers vous demande de fournir un emploi ou un autre avantage à un ami/un parent.
- vous recevez d'un tiers une facture qui vous semble atypique ou personnalisée.
- un tiers refuse de consigner par écrit les clauses convenues.
- vous constatez qu'une commission ou des honoraires, qui semblent élevés par rapport au service qui a été rendu, nous sont facturés.
- un tiers demande ou requiert l'utilisation d'un agent, intermédiaire, consultant, distributeur ou fournisseur auquel nous ne nous adressons pas.

Agrément N° 161/MEMS/CAB du 02/04/2014

iCoCA

POLITIQUE
HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

flashintervention

Soucieuse d'assurer un environnement de travail sain à ses collaborateurs, Flash Intervention, acteur majeur de la sécurité privée en Côte d'Ivoire, s'engage à préserver l'environnement de travail, la santé et la sécurité de ses travailleurs.

Chaque jour, la pluralité des métiers de Flash Intervention la confronte à une diversité de risques pouvant impacter significativement la santé des travailleurs et par conséquent l'activité de l'entreprise.

Alors qu'elle évolue aussi vers un système de management de la qualité, Flash Intervention est déterminée à ancrer une véritable culture professionnelle en hygiène, sécurité et environnement parmi son personnel.

La Direction de Flash Intervention s'engage à satisfaire aux obligations légales et règlementaires, et à renforcer les ressources nécessaires.

La Direction Générale compte sur ses collaborateurs pour comprendre, collaborer et soutenir, chacun dans leur métier respectif, la mise en œuvre de la présente politique.

Abidjan, le 14 janvier 2022

flashintervention DIRECTION GÉNÉRALE 01 B.P. ABIDJAN 26 Tél. 27 21 21 21 44

Dans une démarche de maitrise des risques, dont l'objectif est le « zéro accident » et « la maîtrise des rejets et déchets », Flash Intervention déploie plusieurs actions dont :

- des sensibilisations et formations régulières plus particulièrement auprès des opérationnels
- le transport d'une partie de son personnel en poste chez les clients
- le suivi rigoureux de sa flotte automobile
- les protections de travail isolé, avec l'attribution, à chaque fois que nécessaire, de dispositifs électroniques d'assistance au travailleur isolé
- des prestations à vocation sociale (assistance sociale, prises en charge facilitées auprès d'établissements sanitaires, etc.)
- la prise en charge partielle d'une assurance maladie complémentaire
- un lien permanent entre les agents de sécurité et les équipes d'encadrement assurant une réaction la plus prompte aux cas d'urgence

Agrément N° 161/MEMS/CAB du 02/04/2014

iCoCA

L'Association du Code de Conduite International (ICoCA) est une association suisse à but non lucratif. Depuis novembre 2016, elle a pour but de promouvoir, diriger et superviser la mise en œuvre du Code de Conduite International au sein de ses entreprises membres.

Ce Code de Conduite est composé d'un ensemble de principes et de normes qui régissent le domaine de la sécurité privée en termes de droits humains (usage de la force, agression sexuelle, maltraitance des personnes, travail des enfants…) de bonne gestion et de bonne gouvernance (sélection, habilitation et formation du personnel, …).

Flash Intervention est la toute première société de sécurité privée de Côte d'Ivoire à bénéficier de cette certification ICoCA. Celle-ci récompense les actions menées au quotidien par nos 1700 collaborateurs et atteste d'une politique de développement résolument tournée vers l'avenir.

https://www.icoca.ch

Parmi les quelques 450 entreprises recensées dans le domaine de la sécurité en Côte d'Ivoire, moins de 25% sont officiellement agréées.

Le Groupement Ivoirien des Professionnels de la Sécurité Electronique (GIPSE) est une association de professionnels qui a pour principal objectif la réglementation du secteur de la sécurité électronique et la défense des intérêts de ses membres.

Afin de mener à bien sa mission, cette association s'appuie sur des valeurs partagées, que sont le respect des lois et des institutions, le dialogue et la collaboration avec les institutions ivoiriennes, africaines et internationales, la solidarité entre les professionnels de la sécurité électronique et la saine concurrence.

Membre co-fondateur du GIPSE, Flash Intervention met à contribution ses compétences, ainsi que sa rigueur professionnelle et éthique.

https://gipse.ci

Tél: +44 (0)755 7734549
Tél: +44 (0)203 6754585
Messagerie électronique:
tonychattin@mssglobal.com

Lilian RIPORTELLA
Flash Intervention
28 BP 915 Abidjan
Côte d'Ivoire

21 décembre 2021

Votre réf : Contrat reçu le 21 décembre 2021

Notre Réf: MSSG/FSH

Cher Lilian

Flash Intervention - Engagement de la certification du système de gestion à ISO 18788 :2015, ANSI/ASIS PSC.1-2012 et ISO 9001 :2015

J'ai le plaisir de confirmer que Flash Intervention a recours aux services de MSS Global, organisme de certification accrédité au niveau international dans le secteur[2], pour l'accompagner, dans le cadre de notre offre 3 en 1, dans la certification de son système de gestion aux exigences de l'ISO 18788:2015, ANSI/ASIS PSC.1-2012 et ISO 9001:2015.

Dans un premier temps, nous mènerons avec vous une analyse de la situation en cours, nous vous aiderons à cerner les exigences des normes grâce à notre Approche SureStart et, ensuite, à identifier les écarts. Puis, dans un second temps, nous procèderons à un audit formel pour vérifier la mise en œuvre efficace de vos contrôles de gestion au regard des pratiques exemplaires internationalement reconnues et telles que définies dans les normes.

Je me tiens à la disposition de vos clients ou des parties intéressées tel que l'ICoCA, pour répondre à leurs interrogations.

Cordialement

A P CHATTIN
Directeur
MSS Global Ltd

[2] Accrédité par le Service d'accréditation du Royaume-Uni (UKAS), dans le cadre de l'Accord multilatéral de reconnaissance (MLA) du Forum International d'Accréditation (IAF).

NOS SOLUTIONS

Intervention Rapide (QRF)

Nous assurons la sécurité de vos sociétés et domiciles 24h/24, 7j/7. En cas de menace, d'incident ou d'accident, une simple pression sur une télécommande ou un bouton « Panic » déclenche immédiatement la procédure d'intervention. Notre flotte de véhicules et notre Poste de Contrôle vous garantissent des interventions rapides et efficaces.

Alarme anti-intrusion

Un système d'alarme performant réduit le risque d'intrusion et de cambriolage de plus de 90%. En complément des services d'intervention rapide et de nos agents de sécurité, nous disposons d'une gamme de produits fiables, à la pointe de l'innovation.

Agents de sécurité

Nos effectifs opérationnels sont formés dans notre centre de Vridi, agréé par le FDFP. En plus de leur présence dissuasive, nos agents apportent une réponse précise et immédiate à tout type de menace. Ils sont en liaison permanente avec notre centre de contrôle.

Vidéosurveillance

Complément indispensable aux systèmes d'alarme conventionnels, nos modules de vidéosurveillance sont en liaison permanente avec notre Poste de Contrôle et permettent à nos clients de toujours garder un œil sur leur(s) site(s).

Tracking Géolocalisation

Notre module FlashTrack est un dispositif de localisation et de suivi de flotte de véhicules par satellite. Il bénéficie de notre support opérationnel et permet à nos clients de suivre en temps réel les déplacements de leurs véhicules sur une plateforme dédiée et sécurisée.

Protection Rapprochée

Escorte ou simples chauffeurs d'autorités, nos agents de Protection Rapprochée (APR) accueillent, encadrent et garantissent l'intégrité physique d'une clientèle susceptible d'être la cible de menaces particulières (homme politique, industriel, célébrité...)

Contrôle d'accès

La qualité de nos solutions techniques permet à nos clients de contrôler et gérer de manière simple et efficace tout accès physique à un site sensible.

Audit / Plan de sûreté

Experts reconnus dans le domaine de la sécurité privée en Côte d'Ivoire, nous étudions en détail l'ensemble des besoins et contraintes de nos clients, puis mettons en œuvre les dispositifs sécuritaires les mieux adaptés.

NOS ATOUTS

Un centre de contrôle référence en Afrique de l'Ouest

Un réseau radio 100% numérique

Une veille technologique continue

Des lignes spécialisées très haut débit

Une flotte de plus de 90 véhicules

Plus de 20 ans d'expertise

2000 professionnels et intervenants qualifiés

Un centre de formation agréé

5 agences sur le grand Abidjan + 2 agences autonomes à l'intérieur, couvrant plusieurs localités

flashintervention
c’est aussi...

Un centre de contrôle référence en Afrique de l’Ouest

Un réseau radio 100% numérique

Une veille technologique continue

Des lignes spécialisées très haut débit

Une flotte de 90+ véhicules

20+ ans d’expertise

2000 professionnels et intervenants qualifiés

Un centre de formation agréé

5 agences sur le grand Abidjan

2 agences autonomes à l’intérieur, couvrant plusieurs localités

flashintervention

standard : **27 21 21 71 71**

ABIDJAN ZONE 4 Rue Marconi Prolongée TÉL.: +225 27 21 21 71 71	**ABIDJAN** 2 PLATEAUX Cité des Cadres TÉL.: +225 27 21 21 71 72
ABIDJAN VRIDI Bvd de Vridi TÉL.: +225 27 21 27 58 77	**BOUAKÉ** Quartier TSF Nord TÉL.: +225 27 31 63 57 57
GRAND-BASSAM Voie exp. Bassam-Bonoua TÉL.: +225 27 21 21 71 71	**JACQUEVILLE** Quartier SICOR TÉL.: +225 07 78 08 99 49

NUMÉRO D'URGENCE 1551 24h

info@flashintervention.com

www.flashintervention.com

Agrément N° 161/MEMIS/CAB du 02/04/2014

ICoCA AFFILIATE International Code of Conduct Association

vous êtes protégé. *you are safe.*